




La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

## Déclarations relatives aux accueils collectifs de mineurs (ACM) (Service en ligne)

Ministère chargé de la jeunesse

Service permettant aux organisateurs des accueils de mineurs d'effectuer en ligne la déclaration obligatoire préalable

Accéder au  
service en ligne   
(<https://tam.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/>)

Vérifié le 17 août 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

### Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

## Nos partenaires



[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0